UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES



CSE du 22 janvier 2020 Déclaration UNSa

Le 22 janvier 2020

Monsieur le Président,

L'UNSa note avec satisfaction que lors de vos vœux présentés aux salariés de TDF, vous avez fait mention des bons résultats 2019 de l'entreprise caractérisés par une croissance pérenne avec un Chiffre d'Affaires en hausse de 3,2% ainsi qu'un EBIDTA en hausse de 6,1%, ce qui est bien au-delà de ce qui était annoncé lors du dernier CSE.

L'implication de chaque salarié a favorisé ces bons résultats. Pour l'UNSa il est essentiel de redistribuer de manière juste le fruit de cet investissement personnel afin de préserver la confiance des collaborateurs et de consolider cette bonne dynamique.

Loin de faire fi de l'impact direct de ces bons résultats sur la participation, soit une moyenne de 6500€ par salarié, ainsi que sur le bonus individuel du fait de l'indicateur de performance à 110%, l'UNSa estime qu'un geste sans équivoque sur les salaires doit être réalisée par la Direction de TDF.

Donner un signal fort et dynamiser la motivation de tous vos collaborateurs nous apparait nécessaire pour garantir la dynamique de croissance de TDF. L'UNSa vous demande donc d'envisager une revalorisation des salaires qui aille au-delà du simple critère d'inflation théorique prévue par l'Insee autour de 1.4% en 2020, alors que d'autres indicateurs s'orientent vers une progression des coûts au-delà de 2%. Ce calcul nous semble plus proche de la réalité.

Pour l'UNSa, même si la vraie générosité est celle du temps bien plus que celle de l'argent, la reconnaissance des efforts consentis par chacun est un fruit utile et nécessaire pour l'entreprise. L'implication de chaque salarié, facteur de pérennité des bons résultats de TDF n'en sera que renforcée.

Enfin l'UNSA souhaite une bonne et heureuse année 2020 à tout le personnel de TDF et à leurs proches.